

## Annex 89

Public, redacted

[REDACTED]

Numéro ou Nom de la victime :

Date : 15/03/2010

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Bemba devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

*Je regrette fortement avec beaucoup d'émotion que, telle question surgie aux profits des victimes. Mais je diré celi: la Procédure de Contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. BEMBA devant la CPI. Doit l'engagé, pas les Victimes de Centrafrique. Par rapport à la dite procédure, je demande son rejet pure et simple à tant que plaignant devant l'affair*

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. Bemba ouverte par les autorités centrafricaines dans la période 2003 – 2006 ?

*je ne tarderai pas à dire non, non et non. Je n'ai jamais eu connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. BEMBA par les autorités Centrafricaines.*

3. Pensez-vous que la justice centrafricaine pourrait être en mesure de juger M. Bemba ?

*La justice Centrafricaine ne pourrait pas être en mesure de juger M. BEMBA. Compte tenu de la moralité douteuse des juges. Même le Pouvoir en place est capable d'anéantir le Procès. Parce que leur part de responsabilité est là dedans.*

**[REDACTED]**

Numéro ou Nom de la victime :

Date : 15/03/2010

4. Pensez-vous que la justice centrafricaine pourrait être en mesure de garantir les droits des victimes ?

Now la justice Centrafricaine n'est pas à la hauteur de garantir les droits des Victimes.

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre M. Bemba devant la Cour pénale internationale ?

La raison qui me mobilisé à participer dans l'affaire contre M. BEMBA devant la CPI. Sont multiples, les Centrafricaines/Centrafricains ont connu beaucoup des exactions atroces, dont elles demeure sous la douleur jusqu'au jour.

Les Victimes ne vont pas perdre dans leurs esprits ses mauvais souvenirs. Des situations douloureuses dont leurs femmes, enfants, filles, garçons ont subis, des viols sexuels, sodomitique, déperdition scolaire tortures corporels, tortures moraux, grossesse indésirée l'esclavage de sexualité, Pillages et destructions des biens meubles et immeubles. etc ----

**[REDACTED]**